

Commune de Watermael-Boitsfort

Procès-verbal de mesurage et de délimitation

L'an deux mille seize, le cinq octobre,

Nous soussigné :

Bernard NICODEME, Géomètre-Expert, inscrit au Conseil Fédéral sous le n° Geo 04/0151, légalement assermenté près le Tribunal de Première Instance de Bruxelles
Bureau **Bernard NICODEME & Co s.n.c. - TOP EX GEO**
Chaussée de Neerstalle, n°274 à 1190 Bruxelles.
Tél : 02 / 370 13 22 - mail : nicodeme.top@skynet.be

Agissant à la demande de la **Commune de WATERMAEL-BOITSFORT**

Déclarons avoir procédé au mesurage et à la délimitation de la propriété sise

Eglise Saint-Hubert et ses abords Jagersveld - avenue Delleur

cadastrée ou l'ayant été Watermael-Boitsfort, 2^e Division, Section E, n°280f et n°281L.


et avoir trouvé pour :

- le Lot 1 (empreinte de l'église) cadastré n°280f, teintée en jaune, comprend une superficie de **18a 21ca**.
- le Lot 2a (zone de recul Nord), comprend une superficie de **1a 28ca**.
- le Lot 2b (zone de recul Ouest), comprend une superficie de **1a 12ca**.
- le Lot 2c (zone de recul Sud), comprend une superficie de **3a 26ca**.
- le Lot 2d (entrée oratoire), comprend une superficie de **2ca**.
- le Lot 2e (entrée contreforts Nord), comprend une superficie de **17ca**.
- le Lot 2f (entrée contreforts Sud), comprend une superficie de **17ca**.
- le Lot 2g (escalier Ouest), comprend une superficie de **14ca**.
- le Lot 2h (escalier Est), comprend une superficie de **6ca**.
- le Lot 3a (espace vert), cadastré n°281L, teintée en vert, comprend une superficie de **11a 41ca**.
- le Lot 3b (voirie), comprend une superficie de **5a 47ca**.

Soit une parcelle globale d'une superficie de **41a 31ca**.

Ce mesurage a pour but de redéfinir une nouvelle parcelle pour une vente. Les zones prises sur le Domaine Public (désaffectation de la voirie autour de l'église Saint-Hubert) ont été établies et acceptées par le Conseil Communal en date du 20 septembre 2016.

En foi de quoi, nous avons dressé, le présent procès-verbal de mesurage et de délimitation, pour servir et valoir ainsi que de droit, établi à la date ci-dessus, en exemplaires originaux cachetés.


Bernard NICODEME
Géomètre-Expert

